

*À noter: les éditions estivales de la Veille couvrent deux mois chacune  
(mai-juin et juillet-août).*

**Veille de l'Observatoire**  
Numéro 52 (mai-juin 2009)

**La veille de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations porte sur les milieux d'intervention, qu'ils soient gouvernementaux, paragouvernementaux ou non gouvernementaux. Elle est axée sur les minorités racisées, les immigrants et les réfugiés, les peuples autochtones et les femmes.**

**L'information est présentée selon le niveau d'intervention. S'il y a lieu, les réactions des ONG sont placées à la suite des informations relatives aux milieux gouvernementaux. Autrement, elles font l'objet d'une rubrique séparée.**

**Pour recevoir la Veille de l'Observatoire par courriel, SVP en faire la demande en communiquant avec [criec@uqam.ca](mailto:criec@uqam.ca)**

**DANS CE NUMÉRO:**

1. Réponse du Canada aux recommandations du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies
2. Situations précaires des travailleurs étrangers temporaires et des travailleurs sans statut légal
3. Diminution des crimes haineux au Canada en 2007
4. Liberté d'expression et droit à la protection contre la haine à l'ère d'internet
5. *Bye Bye 2008* : Avis du Conseil canadien des normes de la radiotélévision (CCNR)
6. Participation électorale des Autochtones
7. Les communautés ethnoculturelles sous-représentées dans les médias et la publicité
8. La santé des enfants autochtones
9. Racisme et discrimination envers les musulmans dans l'UE: État de la situation
10. Europe : Rapport sur les manifestations de racisme et d'intolérance
11. Suivi de la Conférence d'examen de Durban
12. Les réfugiés et personnes déplacées en 2008
13. La HALDE : Rapport sur les réclamations en matière de discrimination
14. Le CCR adopte une politique anti-oppression
15. Amnesty International : La situation des droits humains dans le monde
16. Migrants et réfugiés en France et en Europe : État des lieux
17. États-Unis: Le point sur les crimes haineux
18. Profilage ethnique dans l'Union Européenne

# GOUVERNEMENTS, INSTITUTIONS PARA-GOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

## À OTTAWA...

### 1. Réponse du Canada aux recommandations du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies

Le Canada a présenté sa réponse au *Rapport du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel* du **Conseil des droits de l'homme des Nations Unies** (<http://daccessdds.un.org/doc/UNDOC/GEN/G09/135/71/PDF/G0913571.pdf?OpenElement>), dans laquelle il rejette 14 des 68 recommandations formulées (<http://www.pch.gc.ca/pgm/pdp-hrp/inter/101-fra.cfm>). La réponse du Canada aborde les thématiques suivantes: les instruments internationaux; la situation des Autochtones; le racisme, la discrimination, et la xénophobie; la situation des immigrants, des travailleurs migrants et des réfugiés, etc. En outre, le Canada a rejeté des recommandations qui impliqueraient la ratification d'un certain nombre de traités internationaux, dont le *Protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*, la *Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille*, et la *Déclaration sur les droits des peuples autochtones de l'ONU*.

Suite à la réponse du Canada, plusieurs ONG canadiennes et québécoises, dont la **Ligue des droits et libertés**, la **Fédération des femmes du Québec** et **Amnistie Internationale Canada** ont exprimé leur déception et leur inquiétude quant à l'image du Canada dans le domaine des droits de l'homme (<http://www.liguedesdroits.ca/publications/communiqués/lengagement-du-canada-envers-les-droits-humains-cette-feuille-de-route-souleve-lindignation.html>) et (<http://www.liguedesdroits.ca/publications/communiqués/nouvel-examen-de-lonu-sur-le-respect-des-droits-humains-au-canada-des-groupes-decus-de-la-maniere-dont-les-gouvernements-consultent.html>). Plus précisément, les organismes trouvent inacceptable que le Canada refuse de rapatrier les condamnés à mort canadiens, alors même que la tendance internationale se dirige vers une abolition mondiale et un moratoire sur les peines capitales. **Femmes autochtones du Québec** a également vivement dénoncé la prise de position du Canada face à la *Déclaration sur les droits des peuples autochtones de l'ONU* (<http://www.liguedesdroits.ca/publications/communiqués/processus-dexamen-de-lapplication-des-droits-humains-au-canada-les-organisations-sortent-en-bloc-dune-consultation-gouvernementale.html>).

### 2. Situations précaires des travailleurs étrangers temporaires et des travailleurs sans statut légal

Le **Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration** de la **Chambre des communes** vient de publier *Les travailleurs étrangers temporaires et les travailleurs sans statut légal* (<http://www2.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=3866154&Language=F&Mode=1&Parl=40&Ses=2&File=5>). Ce rapport porte sur la situation de vulnérabilité à l'exploitation de ces deux catégories de travailleurs venus combler des pénuries de main d'œuvre au Canada sans pour autant se prévaloir du statut de résident permanent. Le rapport met en lumière les conditions d'emploi plus difficiles de ces travailleurs que celles des citoyens canadiens et fait des recommandations visant à diminuer leurs vulnérabilités aux abus. Dans un

premier temps, le Comité recommande différentes modifications au Programme des travailleurs étrangers temporaire afin d'assurer une meilleure protection de ces derniers, notamment en promulguant un accès plus facile au statut de résident permanent. Concernant les travailleurs sans statut légal, le Comité ne propose pas de solution devant la «complexité et la diversité du problème», mais reconnaît la contribution des travailleurs sans statut à la société et à l'économie canadienne et recommande des mesures afin d'enrayer l'augmentation de l'immigration illégale.

### 3. Diminution des crimes haineux au Canada en 2007

Une récente étude de **Statistique Canada** confirme une diminution de 13% des crimes haineux au Canada en 2007 en comparaison à l'année 2006. *Les crimes haineux déclarés par la police au Canada, 2007* (<http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2009002/article/10844-fra.pdf>) examine les données recueillies par le Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC), qui permet de recueillir des données sur les crimes de haine auprès des services de police. La diminution observée de cette infraction est attribuable au moins grand nombre de crimes haineux consignés par la police à Montréal et à Toronto. On note que près de 60% des crimes haineux sont motivés par la «race» ou l'origine ethnique. Le groupe le plus ciblé demeure les Afro-descendants, bien que le nombre d'affaires dans lesquelles ils étaient visés ait fléchi. On signale aussi une importante baisse du nombre d'affaires contre des Arabes et des Asiatiques occidentaux. Finalement, on constate que «le nombre de crimes de haine déclarés par les services de police constitue probablement une sous-estimation du véritable nombre de ces infractions». Les données de l'Enquête Sociale Générale sur la victimisation de 2004 indiquent qu'environ 40% des crimes haineux sont signalés à la police.

### 4. Liberté d'expression et droit à la protection contre la haine à l'ère d'internet

La **Commission canadienne des droits de la personne** a déposé son rapport spécial au Parlement : *Liberté d'expression et droit à la protection contre la haine à l'ère d'internet* ([http://www.chrc-ccdp.ca/pdf/srp\\_rsp\\_fra.pdf](http://www.chrc-ccdp.ca/pdf/srp_rsp_fra.pdf)) dans le cadre du débat public et parlementaire sur la question. La propagande haineuse sur Internet est un phénomène complexe qui exige l'intervention de divers acteurs, dont tous les ordres de gouvernements, les commissions de droits et les tribunaux, la société civile, et les sociétés de télécommunications. Le rapport propose des recommandations afin de «trouver un juste équilibre entre le droit à la liberté d'expression et le droit à la protection contre la haine» tout en reconnaissant que «certaines circonstances exigent de restreindre la liberté d'expression». La Commission conclut que le *Code criminel* et la *Loi canadienne sur les droits de la personne*, avec leur propre finalité - soit respectivement punitive et corrective - sont des instruments utiles et complémentaire dans la lutte contre la propagande haineuse.

### 5. Bye Bye 2008 : Avis du Conseil canadien des normes de la radiotélévision (CCNR)

Le **Conseil canadien des normes de la radiotélévision (CCNR)** a rendu public, à la demande du **Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)**, son avis portant sur les plaintes relatives à l'émission *Bye Bye 2008* de Radio-Canada (<http://www.cbcs.ca/francais/decisions/2009/090423.php>). Concernant les commentaires et les sketches au sujet des Noirs, le **CCNR** estime qu'ils étaient «abusifs, ou offensants», qu'ils «risquent d'exposer une personne ou un groupe au mépris», et qu'ils «sont fondés sur la race et/ou la couleur». Le Conseil n'a cependant pas jugé répréhensibles les autres cas de plaintes,

dont l'emploi du mot «nègre», les commentaires au sujet des Indiens de l'Asie du Sud et du Canada, et ceux au sujet des immigrants.

Notons que le **Conseil canadien des normes de la radiotélévision** ne dispose pas de pouvoir décisionnel dans cette affaire, la Société Radio-Canada n'étant pas membre du **CCNR**. Dans ce sens il s'agit d'une demande hors de l'ordinaire de la part du **CRTC**, ce dernier considérant utile de bénéficier de l'expérience considérable du **CCNR** dans ce domaine. La **Société Radio-Canada** «se dit surprise de ce processus inhabituel de la part du CRTC à l'égard du diffuseur public» et rappelle que «toutes les plaintes concernant ses émissions doivent être traitées par le CRTC et non par un organisme d'autoréglementation dont les membres sont les diffuseurs privés et dont Radio-Canada n'a jamais été membre» (<http://www.cnw.ca/fr/releases/archive/May2009/25/c7313.html>).

#### 6. Participation électorale des Autochtones

**Élections Canada** a dirigé un atelier intitulé *Participation électorale des Autochtones* (<http://www.elections.ca/content.asp?section=med&dir=eve/APRC&document=index&lang=f&extonly=false>) lors d'une conférence sur la recherche en matière de politiques autochtones. L'atelier a été l'occasion de faire le point sur la participation des électeurs autochtones aux élections fédérales. Plus précisément, les travaux d'un groupe d'expert et les présentations de cet atelier identifient les facteurs qui influent sur la participation des électeurs autochtones ainsi que les mesures pouvant faciliter leur participation.

## À QUÉBEC...

#### 7. Les communautés ethnoculturelles sous-représentées dans les médias et la publicité

Le **Conseil des relations interculturelles (CRI)** a rendu public son avis *Une représentation et un traitement équitables de la diversité ethnoculturelle dans les médias et la publicité au Québec* (<http://www.conseilinterculturel.gouv.qc.ca/DocumentLibrary/UploadedContents/PublicationFiles/Avis%20m%c3%a9dias%20int%c3%a9gral.pdf>). L'avis conclut que les communautés ethnoculturelles sont sous-représentées par rapport à l'ensemble des membres, une tendance qui est plus lourde pour les groupes racisés. Le Conseil émet des recommandations aux organisations des médias, à l'industrie publicitaire, au gouvernement du Québec, au milieu de l'éducation et enfin aux citoyens et organismes de la société civile afin d'améliorer la situation.

Cette étude a été mandatée par le **ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles** dans le cadre de la politique gouvernementale *La diversité: une valeur ajoutée*. Signalons toutefois que la **Chaîne TVA** conteste fortement les résultats, mettant en doute la méthodologie utilisée pour l'étude (<http://www.cyberpresse.ca/arts/television-et-radio/200906/10/01-874218-les-minorites-sous-representees-a-la-tele.php>).

## DANS LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES...

### 8. La santé des enfants autochtones

**UNICEF Canada** et son partenaire, le **Centre de collaboration nationale de la santé autochtone**, viennent de publier le rapport *La santé des enfants autochtones : Pour tous les enfants, sans exception*

([http://www.unicef.ca/portal/Secure/Community/508/WCM/HELP/take\\_action/Advocacy/Pour%20tous%20les%20enfants,%20sans%20exception%2009.pdf](http://www.unicef.ca/portal/Secure/Community/508/WCM/HELP/take_action/Advocacy/Pour%20tous%20les%20enfants,%20sans%20exception%2009.pdf)). Le rapport révèle des taux de pauvreté, de mortalité et de maladies chroniques beaucoup plus élevés pour les enfants des Premières Nations comparativement à l'ensemble des enfants dans la population canadienne. Les facteurs principaux qui influent sur la santé des enfants autochtones sont la pauvreté, le manque d'éducation, des logements insalubres, une alimentation déficiente, le manque d'accès aux soins de santé et aux autres services sociaux, et un héritage de rupture familiale, communautaire et culturelle engendrée par la politique des pensionnats. Finalement, le rapport exige un financement des services destinés aux enfants autochtones égal à celui destiné aux autres enfants canadiens, davantage de services de santé communautaires adaptés sur le plan culturel, ainsi que l'adoption d'une loi qui mette en application le principe de Jordan voulant qu'aucun enfant ne soit l'otage de conflits de compétence entre le fédéral et le provincial.

### 9. Racisme et discrimination envers les musulmans dans l'UE: État de la situation

L'**Agence des droits fondamentaux de l'Union Européenne (FRA)** a publié son rapport sur les discriminations envers les musulmans dans l'Union Européenne ([http://fra.europa.eu/fraWebsite/attachments/EU-MIDIS\\_MUSLIMS\\_EN.pdf](http://fra.europa.eu/fraWebsite/attachments/EU-MIDIS_MUSLIMS_EN.pdf)). Le rapport présente les données de l'*European Union Minorities and Discrimination Survey*. Il révèle des niveaux semblables de discrimination et de crimes à caractères racistes ciblant les musulmans en comparaison aux autres minorités recensées. Il confirme que la citoyenneté et une période plus longue de résidence dans un pays affecte à la baisse les expériences discriminations. De plus, on constate qu'une grande majorité, soit 79% des répondants, particulièrement les jeunes, n'ont pas rapporté leur expérience de discrimination aux autorités. Le rapport propose diverses pistes d'action pour les autorités publiques afin de contrer les problèmes identifiés.

L'**Agence des droits fondamentaux de l'Union Européenne (FRA)** a également rendu public son *Rapport annuel 2009* ([http://fra.europa.eu/fraWebsite/attachments/FRA-AnnualReport09\\_fr.pdf](http://fra.europa.eu/fraWebsite/attachments/FRA-AnnualReport09_fr.pdf)), qui révèle des informations sur les différents événements et développements en ce qui a trait aux droits fondamentaux dans l'Union Européenne pour l'année 2008. Le rapport révèle notamment que très peu de personnes sont informées de leurs droits et rapportent leurs expériences de discrimination, fait jugé alarmant par l'organisme.

### 10. Europe : Rapport sur les manifestations de racisme et d'intolérance

La **Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)** du **Conseil de l'Europe** a rendu public son *Rapport annuel sur les activités de l'ECRI* pour l'année 2008 (<http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/activities/Rapport%20annuel%202008.pdf>), dans lequel elle fait état des grandes tendances concernant les manifestations de racisme, de xénophobie, d'antisémitisme et d'intolérance à travers l'Europe. L'organisme est préoccupé par un certain nombre de situations, dont l'attitude négative de l'opinion publique alimentée par certains médias et par l'utilisation croissante d'arguments racistes et xénophobes dans le discours politique. Les manifestations d'islamophobie, d'antisémitisme et d'antitsiganisme, ainsi que le

racisme anti-Noir sont persistants en Europe. De plus, les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile sont victimes d'une stigmatisation et sont trop souvent associés aux causes de la détérioration de la sécurité, du chômage ou de l'augmentation des dépenses publiques. La Commission note également la persistance de pratiques discriminatoires envers certains groupes minoritaires de la part des autorités publiques dans le cadre de la lutte contre la criminalité et contre le terrorisme, et fait état de l'utilisation de profilage à caractère raciste de la part de la police partout en Europe. Finalement, l'ECRI préconise de renforcer la protection juridique contre les actes racistes et voit favorablement la mise sur pied d'un nombre croissant d'organes nationaux de lutte contre le racisme.

L'**ECRI** a aussi publié trois nouveaux rapports sur le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance concernant la Belgique, l'Allemagne et la Slovaquie ([http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/library/publications\\_fr.asp](http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/library/publications_fr.asp)).

#### 11. Suivi de la Conférence d'examen de Durban

Le **Conseil des droits de l'homme** a tenu un débat sur les questions relatives au racisme, à la discrimination raciale, à la xénophobie et à l'intolérance qui y est associée (<http://www.unhcr.ch/hurricane/hurricane.nsf/0/B367BFFF1E6F1145C12575D700711D89?openDocument>). Le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance qui y sont associées, Githu Muigai, a appelé les États n'ayant pas participé à la Conférence d'examen de Durban à participer au document final et à mettre en œuvre ses recommandations. C'est également lors de cette rencontre que le Rapporteur spécial a présenté son premier rapport, lequel est essentiellement consacré à la Conférence d'examen de Durban d'avril 2009 (<http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/docs/11session/A.HRC.11.36.pdf>) (A/HRC/11/36, à paraître en français). D'une manière générale, il a pu observer que «la vulnérabilité des minorités était souvent liée à des séquelles du passé telles que l'esclavage. Il a demandé aux États de dresser des statistiques sur des bases ethniques, essentielles pour formuler des politiques de lutte contre la discrimination, tout en soulignant qu'il était essentiel de garantir qu'elles soient utilisées à bon escient». De plus, le Rapporteur spécial s'est penché sur ce qu'il considère l'un des défis fondamentaux de la lutte antiraciste : la question de l'intersection entre la classe et la «race», entre la pauvreté et le racisme.

#### 12. Les réfugiés et personnes déplacées en 2008

Le rapport *Global Trends 2008* de l'**Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)** (<http://www.unhcr.org/4a375c426.html>) révèle que 42 millions de personnes sont déracinées dans le monde. Selon le rapport, les rapatriements de réfugiés dans leur propre pays ont fortement diminué, cela dû à la détérioration des conditions de sécurité dans plusieurs pays, notamment en Afghanistan et au Soudan. C'est la Colombie qui accueille le plus grand nombre de personnes déplacées, suivie par l'Iraq et le Soudan (région du Darfour). Le UNHCR porte l'attention sur le fait que «les pays en voie de développement ont accueillis 80% de tous les réfugiés, ce qui souligne la charge disproportionnée assumée par ceux qui en ont le moins la capacité ainsi que le besoin de soutien international».

## **AILLEURS DANS LE MONDE...**

### 13. La HALDE : Rapport sur les réclamations en matière de discrimination

La **Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE)** (France) a présenté son *Rapport annuel 2008*, dans lequel elle fait état de la situation concernant les réclamations ou plaintes en matière de discrimination ([http://www.halde.fr/rapport-annuel/2008/Rapport\\_annuel\\_2008.pdf](http://www.halde.fr/rapport-annuel/2008/Rapport_annuel_2008.pdf)). Le rapport note une augmentation de 25 % des réclamations enregistrées par rapport à 2007. Comme c'était le cas en 2007, l'emploi reste le premier domaine de saisie de la **HALDE** avec 50% des réclamations, et le premier critère invoqué est celui de l'origine, qui représente 26% des réclamations dans le domaine de l'emploi. Le logement et l'éducation représentent les deux autres domaines dans lesquels la **HALDE** est saisie pour des cas de discrimination, et, comme pour l'emploi, c'est le critère de l'origine qui est le plus souvent invoqué. Le rapport fait également état des avancées dans les trois domaines concernant la lutte aux discriminations et les mesures pour l'égalité des chances mises en place. Il présente près de 300 recommandations adressées au gouvernement, aux collectivités locales et aux entreprises pour contrer les situations de discriminations.

La **HALDE**, avec l'**Organisation mondiale du travail (OIT)**, a également publié un baromètre (sondage) pour la deuxième année sur *La perception des discriminations au travail* (<http://www.halde.fr/La-perception-des-discriminations.html>). L'étude note qu'un nombre croissant de salariés du secteur privé déclare avoir été victime de discrimination, leur proportion étant un peu moindre dans la fonction publique. L'origine ethnique est la troisième cause de discrimination citée, après l'âge et les convictions politiques ou syndicales. La **HALDE** et l'**OIT** constatent que les interventions des syndicats peuvent être efficaces pour contrer la discrimination en emploi. Ils concluent avec des pistes d'action pour les entreprises, gouvernements et partenaires sociaux.

## **ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES**

### **LOCALES...**

#### 14. Le CCR adopte une politique anti-oppression

Le **Conseil canadien pour les réfugiés (CCR)** vient d'adopter une nouvelle *Politique anti-oppression* (<http://www.ccrweb.ca/documents/politiqueao.htm>). Dans la déclaration de principes de la politique, le CCR reconnaît «que certaines personnes dans notre société font face à l'oppression à cause de la répartition inégale du pouvoir liée à la race, la couleur, la culture, l'ethnicité, la langue et l'origine linguistique, la capacité, la classe socio-économique, l'âge (enfants, jeunes, âgés), l'ascendance, la nationalité, le lieu de naissance, la religion ou la foi ou d'autres croyances dictées par la conscience, le sexe, le genre (incluant l'identité et l'expression de genre), la sexualité (incluant l'orientation sexuelle), le statut familial (incluant l'état civil), et le statut de résidence/statut migratoire au Canada». Soulignons que cette formulation est jusqu'ici très peu utilisée dans le milieu francophone, même si on retrouve les mêmes préoccupations sous des vocables différents (justice sociale, par exemple).

## INTERNATIONALES...

### 15. Amnesty International : La situation des droits humains dans le monde

**Amnesty International** a rendu public son *Rapport annuel 2009 : La situation des droits humains dans le monde*

(<http://thereport.amnesty.org/sites/report2009.amnesty.org/files/documents/air09-fr.pdf>) dans lequel elle présente une analyse de la situation des droits humains par pays. Les principaux thèmes abordés sont: la violence contre les femmes, la peine de mort, les défenseurs des droits de l'homme, le droit à la dignité et les abus de justice dans la lutte contre le terrorisme.

Concernant le Canada, l'organisme réitère sa préoccupation au sujet des atteintes aux droits des peuples autochtones, et est plus spécifiquement préoccupé par les obstacles à leurs droits à la terre ainsi que des situations de meurtres ou de disparitions de femmes autochtones (<http://thereport.amnesty.org/fr/regions/americas/canada>). **Amnesty International** critique également des mesures de lutte contre le terrorisme et le régime d'attestations de sécurité relatives à l'immigration, mis en place par le gouvernement canadien et qui donneraient lieu à des détentions arbitraires et des situations inéquitables. Finalement, le rapport fait mention du rôle qu'auraient joué des fonctionnaires canadiens dans des cas de torture de ressortissants canadiens à l'étranger.

### 16. Migrants et réfugiés en France et en Europe : État des lieux

La **CIMADE**, la principale association d'aide et de défense des migrants et des réfugiés en France, vient de publier son rapport intitulé *Migrations : politiques publiques, pratiques administratives. État des lieux 2009* (<http://fse.emv3.com/cimade/web/MIGRATIONS2009-DEF.pdf>), dans lequel elle se penche sur la situation des migrants et des réfugiés en France et en Europe, et dresse une liste des principaux constats de l'année 2009. L'organisme évoque, dans la politique du gouvernement français, un utilitarisme des politiques migratoires qui repose sur la sélection des immigrants en fonction des intérêts de la France, mettant l'immigration familiale en danger. De plus, la **CIMADE** constate une «dégradation importante des relations entre le monde associatif et le pouvoir public», résultat de la réforme du dispositif d'accueil des demandeurs d'asile.

### 17. États-Unis: Le point sur les crimes haineux

L'organisme **Civil Rights Education Fund** (USA) vient de publier *Confronting the New Faces of Hate : Hate Crimes in America 2009* ([http://www.civilrights.org/publications/hatecrimes/lccref\\_hate\\_crimes\\_report.pdf](http://www.civilrights.org/publications/hatecrimes/lccref_hate_crimes_report.pdf)). Le rapport fait état des crimes haineux perpétrés aux États-Unis depuis 2004. Il révèle une augmentation des crimes haineux visant la communauté hispanique et de ceux visant les immigrants ou perçus comme tels. Le contexte aux États-Unis, marqué dernièrement par l'élection de Barack Obama et par la crise économique a, selon l'organisme, offert une plateforme de recrutement aux groupes partisans de la suprématie blanche, lesquels profitent de l'internet et des nouveaux outils de communication pour accroître la visibilité de leur idéologie. Le document note aussi une augmentation d'arguments haineux et de rhétorique anti-immigration invoqués dans les médias (radio, télévision et internet).



## 18. Profilage ethnique dans l'Union Européenne

L'**Open Society Justice Initiative**, un programme de l'**Open Society Institute**, a publié le rapport *Ethnic Profiling in the European Union : Pervasive, Ineffective, and Discriminatory* ([http://www.soros.org/initiatives/osji/articles\\_publications/publications/profiling\\_20090526/profiling\\_20090526.pdf](http://www.soros.org/initiatives/osji/articles_publications/publications/profiling_20090526/profiling_20090526.pdf)), dans lequel il relate une multitude de cas de profilage à caractère ethnique dans l'Union Européenne. Le document condamne fermement ces actes jugés discriminatoires et ajoute que le profilage ethnique est inefficace et d'aucune utilité dans la lutte au terrorisme. L'organisme recommande à l'Union européenne de condamner le profilage ethnique et d'énoncer cette pratique illégale, d'encourager la collecte de données sur l'ethnicité à des fins statistiques, et de financer une collaboration entre la police et les minorités ethniques. Dans un deuxième temps, l'organisme recommande aux gouvernements nationaux de l'UE d'intégrer l'interdiction du profilage ethnique dans les législations nationales contre les discriminations. Le document contient également une série de recommandations à l'intention des administrateurs des services de police et de la société civile.

Cette veille a été compilée par Carole Gesseney (assistante de recherche de la Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté) avec la collaboration d'Ann-Marie Field (Coordonnatrice de la Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté) et Jean-Claude Icart (Coordonnateur de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations).

Elle est réalisée avec le soutien du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Pour des renseignements ou commentaires, communiquer avec la CRIEC:  
[criec@uqam.ca](mailto:criec@uqam.ca) ou (514) 987-3000 poste 3318